

Procès-verbal

DEUXIÈME SESSION DE LA DIX-NEUVIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

23 novembre 2021

Sous la présidence de M. Frederick Blake Jr., la séance est ouverte à 13 h 31.

Décision du président sur le rappel au Règlement

Le président a rendu sa décision concernant le rappel au Règlement soulevé par le député de Tu Nedhé-Wiilideh contre le député de Frame Lake en vertu de la règle 24(h) du Règlement de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, le 22 novembre 2021. Le président a conclu qu'il n'avait pas lieu d'invoquer le Règlement de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest.

Décision du président sur une question de privilège

Le président a rendu sa décision concernant la question de privilège soulevé par la députée de Thebacha contre le député de Tu Nedhé-Wiilideh en vertu de la règle 20(1) du Règlement de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, le 22 novembre 2021. Le président a conclu qu'il s'agissait d'une question de privilège fondée de prime abord et soulevée à la première occasion, et il accepte d'entendre toute motion liée à la question de privilège en vertu de la règle 20(5) du Règlement.

Motion

42-19(2) Déclaration de siège vacant dans la circonscription de Tu Nedhé-Wiilideh

La députée de Thebacha, appuyée par le député de Deh Cho, propose :

JE PROPOSE À PRÉSENT, avec l'appui de la députée d'Inuvik Twin Lakes, que pour préserver la dignité, l'intégrité et l'efficacité de l'Assemblée législative, qui a été minée par le comportement inacceptable d'intimidation et de menaces du député de Tu Nedhé-Wiilideh à l'égard des autres députés et du personnel de l'Assemblée législative, ainsi que par ses actes, comme indiqué dans le rapport de décision de l'arbitre unique déposé à l'Assemblée législative le 22 novembre 2021, l'Assemblée ordonne :

- a) QUE le député de Tu Nedhé-Wiilideh soit expulsé à titre de député, et que son siège soit déclaré vacant;
- b) QUE, immédiatement après l'adoption de la motion, le président informe le commissaire des Territoires du Nord-Ouest du siège vacant dans la circonscription de Tu Nedhé-Wiilideh.

Le député de Yellowknife Nord demande la tenue d'un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Great Slave, Hay River Sud, Monfwi, Yellowknife Nord, Deh Cho, Inuvik Twin Lakes, Nahendeh, Sahtú, Inuvik Boot Lake, Hay River Nord, Thebacha, Frame Lake, Nunakput, Kam Lake, Yellowknife Sud, Range Lake, Yellowknife Centre, Delta du Mackenzie. (18)

Contre : (0)

Abstention : (0)

La motion est ADOPTÉE.

Déclarations de ministres

179-19(2) La ministre de la Santé et des Services sociaux fait une déclaration sur les preuves de vaccination.

Déclarations de députés

787-19(2) La députée de Thebacha fait une déclaration concernant la livraison d'alcool.

788-19(2) La députée de Monfwi fait une déclaration concernant les terres.

789-19(2) La députée de Great Slave fait une déclaration concernant les soins obstétriques.

790-19(2) La députée d'Inuvik Twin Lakes fait une déclaration concernant la pénurie de professionnels de la santé.

791-19(2) Le député de Hay River Sud fait une déclaration concernant les mesures d'adaptation liées à la COVID-19.

792-19(2) Le député de Frame Lake fait une déclaration concernant les dispositions de récupération de l'aide aux personnes âgées des Territoires du Nord-Ouest.

- 793-19(2) Le député de Kam Lake fait une déclaration concernant les soins obstétricaux.
- 794-19(2) Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration concernant les problèmes liés aux soins infirmiers.
- 795-19(2) Le député de Nahendeh prononce un éloge funèbre pour Martine Lomen.

Rapports de comités permanents et spéciaux

- 18-19(2) Rapport du Comité permanent du développement économique et de l'environnement sur le projet de loi n° 24, intitulé *Loi modifiant la Loi sur les fonds renouvelables*.
- 19-19(2) Le Rapport du Comité permanent du développement économique et de l'environnement sur le rapport du projet de loi 29, *Loi modifiant des lois afin de permettre la divulgation de renseignements sur les redevances sur les ressources*.

Dépôt de documents

- 466-19(2) Budget supplémentaire des dépenses n° 4 pour 2020-2021 (dépenses de fonctionnement et autorisation d'emprunt). Document déposé par la ministre des Finances.
- 467-19(2) Document de travail sur l'essor de l'économie du savoir aux TNO. Document déposé par la ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.
- 468-19(2) Rapport annuel 2020 sur les activités pétrolières et gazières. Document déposé par la ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.
- 469-19(2) Rapport de 2019 sur l'accord socioéconomique concernant les mines exploitées aux TNO. Document déposé par la ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.
- 470-19(2) Résultats et analyse du Sondage sur les expériences des bénéficiaires des services de rétablissement des dépendances d'octobre 2021. Document déposé par la ministre de la Santé et des Services sociaux.
- 471-19(2) Trente-huitième rapport annuel de la Fondation du droit des Territoires du Nord-Ouest pour l'exercice se terminant le 30 juin 2020. Document déposé par le ministre de la Justice.

472-19(2) « A Review and Assessment of the Natural Gas Royalty System in British Columbia », élaboré pour le gouvernement de la Colombie-Britannique, septembre 2021. Document déposé par le député de Frame Lake.

Avis de motion tendant à la première lecture de projets de loi

Projet de loi 40 : *Loi modifiant la Loi sur les médecins*

Avis donné par le ministre de la Santé et des Services sociaux.

Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

La députée d'Inuvik Twin Lakes (présidente du Comité plénier) signale que le Comité plénier a fait l'examen du document déposé 437-19(2), Budget des immobilisations 2022-2023; du document déposé 438-19(2), Budget supplémentaire des dépenses n° 2 pour 2021-2022 (dépenses d'infrastructure); du document déposé 439-19(2), Budget supplémentaire des dépenses n° 2 pour 2021-2022 (dépenses de fonctionnement); du document déposé 466-19(2), Budget supplémentaire des dépenses n° 4 pour 2020-2021 (dépenses de fonctionnement et autorisation de la limite d'emprunt), et fait le point sur les progrès effectués.

La députée d'Inuvik Twin Lakes, appuyée par la députée de Yellowknife Centre, présente une motion d'adoption du rapport du Comité plénier.

La motion est ADOPTÉE.

Le président ajourne l'Assemblée à 18 h 09.



Monsieur Frederick Blake Jr.
Président de l'Assemblée législative



Monsieur Tim Mercer
Greffier de l'Assemblée législative